

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

**2026-01-12**

**Ouverture de la séance**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue le lundi 12 janvier 2026 à 19 heures 30 minutes, la salle du conseil sise au 500, rue Notre-Dame, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Jean Monfet et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire suppléant:	Jean Monfet
Monsieur le conseiller :	Yves Savard
Madame la conseillère :	Linda Côté
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Madame la conseillère :	Elisa Gingras Pascal
Madame la conseillère :	Diane Godin

Monsieur Vincent Lévesque Dostie, directeur général et greffier-trésorier

**Rés.2026-01-001**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**Que** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, mais demeure ouvert au point numéro 7 - Varia.

**Rés.2026-01-002**

**Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par monsieur Yves Savard et adopté à l'unanimité;

**Que** le procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Portneuf pour la séance du 8 décembre 2025 soit accepté tel que présenté.

**Rés.2026-01-003**

**Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par madame Elisa Gingras Pascal et adopté à l'unanimité;

**Que** le procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Portneuf pour la séance du 15 décembre 2025 soit accepté tel que présenté.

## **Correspondances et première période de questions**

Le conseil procède à la première période de questions sur différents sujets.

Diverses questions sont posées par les citoyens présents à la séance.

**Rés.2026-01-004**

### **Adoption des comptes payés du mois de décembre 2025**

**Attendu que** conformément aux articles 5 et 5.1 du Règlement 247 déléguant au directeur général et/ou au trésorier, le pouvoir d'autoriser le paiement de dépenses et de contrats conclut conformément à ce règlement;

**Attendu que** les paiements de dépenses et de contrats conclut sans délégation de pouvoir ont été autorisés par le conseil lors de séances précédentes;

Le trésorier a déposé aux membres du conseil de la Ville de Portneuf la liste des chèques émis ou des comptes payés en date du 9 janvier 2026;

Il est proposé par madame Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**DE PRENDRE ACTE** du dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 9 janvier 2026 totalisant la somme de 587 454.42 \$

Je, Vincent Lévesque Dostie, directeur général et trésorier, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

\_\_\_\_\_  
Vincent Lévesque Dostie, directeur général et trésorier

**Rés.2026-01-005**

### **Adoption du règlement #302 établissant les taux d'imposition pour l'année 2026**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame Linda Côté et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement 302 « Établissant les taux d'imposition pour l'année 2026 » soit adopté.

**Rés.2026-01-006**

### **Avis de motion et présentation du projet de règlement 303 – Financement TECQ 2024-2028**

Madame Linda Côté, par la présente :

- donne un avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 303;
- dépose le projet de règlement 303 intitulé « Règlement d'emprunt pour financer la TECQ 2024-2028 »

**Rés.2026-01-007      Nomination de la représentante - Office municipal d'habitation du Grand Portneuf (OMHGP)**

Il est proposé par madame Elisa Gingras Pascal et adopté à l'unanimité;

**Que** Mme Diane Godin soit nommée représentante pour la Ville de Portneuf au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation du grand Portneuf (OMHGP).

**Rés.2026-01-008      Nomination des représentants à la Résidence Portneuvienne**

Il est proposé par madame Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**Que** M Jean Monfet soit nommé représentante pour la Ville de Portneuf au conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne et que Mme Joëlle Genois soit nommée substitut.

**Rés.2026-01-009      Nomination des relayeurs de la Table de concertation des aînés de Portneuf**

Il est proposé par madame Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**Que** Mme Sylvie Lefebvre et Mme Ginette Langlois soient mandatées à titre de relayeurs pour la table de concertation des aînés de Portneuf

**Rés.2026-01-010      Assurance collectives – Ajout télémédecine**

**Considérant Que** la ville de Portneuf a adhéré au contrat d'assurance collective dont la FQM est Preneur auprès de Desjardins Assurances;

**Considérant Que** la ville de Portneuf a la possibilité d'ajouter / annuler des services additionnels aux garanties d'assurances prévues à son contrat d'assurance collective pour mieux répondre aux besoins de ses employés;

Il est proposé par monsieur Yves Savard et adopté à l'unanimité;

**Que** la ville de Portneuf modifie le régime actuel d'assurance collective en ajoutant le service de télémédecine à la garantie d'assurance maladie au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Que** Vincent Lévesque Dostie, directeur général, soit autorisée à signer, pour le compte de la ville de Portneuf la *Demande de révision des choix d'options de régime au 1<sup>er</sup> janvier 2026*.

**Qu'**une copie de la présente résolution soit transmise à FQM Assurances.

**Rés.2026-01-011      Avis de motion d'un règlement visant à modifier le règlement de zonage (numéro 116)**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et ville, madame Linda Côté, conseillère, donne un avis de motion à l'effet que, lors d'une prochaine séance de conseil, un règlement visant à modifier le règlement de zonage (numéro 116) sera déposé pour adoption. Ce règlement s'inscrit dans la cadre d'une réflexion visant à favoriser la cohabitation des usages et à réduire les nuisances pouvant être engendrées par des activités commerciales autorisées à l'intérieur de certaines zones mixtes et commerciales comprises dans le périmètre d'urbanisation du secteur sud.

Ce règlement aura plus particulièrement pour objet de modifier les feuillets des usages A-9 et A-10 de la section I de la grille des spécifications, apparaissant à l'annexe I-A du règlement de zonage, de manière à ne plus autoriser la catégorie d'usage « Bar, discothèque et activités diverses » associée au sous-groupe d'usage « Commerce intermédiaire » à l'intérieur de la zone mixte (résidentielle et commerciale) M-6 et des zones commerciales C-1, C-3 et C-4.

### **Période de questions**

Le conseil procède à la deuxième période de questions sur différents sujets.

Diverses questions sont posées par les citoyens présents à la séance

### **Levée de l'assemblée**

Monsieur Yves Savard demande la levée de l'assemblée à 20h09.

---

Maire suppléant

---

Greffier

---

Maire